

**COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **DERNIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS !**

**Saint-Hyacinthe, le 10 septembre 2021** – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres qu'avec l'arrivée de l'automne, la dernière collecte de gros rebuts de l'année 2021 est déjà à nos portes. Les gros rebuts doivent être **sortis avant 7h le matin** de la journée prévue au calendrier de collecte des déchets car cette collecte est effectuée par un camion distinct de celui qui procède à la collecte régulière, selon un horaire différent.

**Lors de ces collectes, seuls les « gros objets » sont ramassés** puisque les autres petits objets peuvent être déposés dans les bacs en tout temps. Les amoncellements de petits objets déposés dans des sacs ou des boîtes ne constituent pas des gros rebuts et ils ne sont pas ramassés lors de ces collectes. De plus, les gros rebuts doivent toujours être placés en bordure de rue, même pour les immeubles multilogements dont les déchets sont normalement collectés en cour arrière.

Contrairement aux matières apportées aux écocentres par les citoyens, lesquelles sont valorisées à 81 %, celles recueillies lors des collectes de gros rebuts sont entièrement dirigées vers l'enfouissement. Une liste de rebuts admissibles est jointe dans l'aide-mémoire suivant :

### **AIDE-MÉMOIRE**

**Exemples de gros rebuts acceptés :** Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (filet de hockey, vélo exerciseur, etc.).

*Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.*

**Exemples de rebuts non acceptés :** Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, **déchets, matières organiques ou recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.**

**Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de la rue. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.**

**UN CONSEIL :** Avant de jeter vos vieux objets en bon état, pensez à les offrir à un organisme de charité qui pourra en faire bénéficier d'autres personnes.

## **Dates de collecte**

### **Ville de Saint-Hyacinthe :**

- Lundi 27 septembre                      Secteur 1
- Mardi 28 septembre                      Secteur 2
- Mercredi 29 septembre                      Secteur 3
- Jeudi 30 septembre                      Secteur 4
- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre                      Secteur 5

*Pour connaître votre secteur, veuillez vous référer à votre calendrier de collectes à trois voies.*

- **Lundi 4 octobre :**                      Acton Vale

- **Mardi 5 octobre :**

Béthanie	Canton de Roxton
Roxton Falls	Saint-Nazaire-d'Acton
Saint-Théodore-d'Acton	Sainte-Christine
Sainte-Hélène-de-Bagot	Upton

- **Mercredi 6 octobre :**

La Présentation	Saint-Barnabé-Sud
Saint-Bernard-de-Michaudville	Saint-Hugues
Saint-Jude	Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu	Saint-Simon

- **Jeudi 7 octobre :**

Saint-Dominique	Saint-Liboire
Saint-Valérien-de-Milton	

- **Vendredi 8 octobre :**

Saint-Damase	Saint-Pie
Sainte-Madeleine	Sainte-Marie-Madeleine

En dehors de cet horaire de collecte, la Régie met également à la disposition des citoyens de ses municipalités membres, deux écocentres à Saint-Hyacinthe et Acton Vale où il est possible de disposer de ces rebuts encombrants, de la mi-avril à la fin novembre.